

Destinataires

SOCIETE AGUR (support.agur@agur.fr)

SIAEP DU SUD CHARENTE (contact@siaepsudcharente.fr)

MAIRIE DE VAL DES VIGNES (mairie@valdesvignes.fr)

Direction Santé Environnement et politique
Une Seule Santé (DSEUSS)

Direction déléguée Nord (16-17-79-86)
Unité de la Charente

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SUD AGUR

Prélèvement	00128185	Commune	VAL DES VIGNES
Unité de gestion	0337 SUD AGUR	Prélevé le :	mercredi 12 août 2026 à 12h00
Installation	UDI 000379 FONTCHAUDÉ	par :	DAVID POTIER
Point de surveillance	0000000618 ECART OUEST DE PEREUIL	Type visite :	AA
Localisation exacte	CHEZ ALARD	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

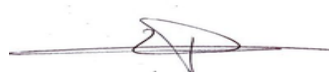
Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : ABV Code SISE de l'analyse : 00132132 Référence laboratoire : 26081101160601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	1,4 µg/L	0,5		Valeur hors limites

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00128185)

Teneur en chlorure de vinyle non conforme. Cette teneur ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Cette présence est principalement due à la nature des installations de distribution. Elle n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau d'eau public. Selon l'instruction de 2020, il a été demandé à l'exploitant de rechercher l'origine de la non-conformité et d'inclure ce point dans son plan de surveillance ainsi que le plan d'action à mettre en oeuvre.

Signé à Angoulême le 17 août 2026
le responsable du pôle interdépartemental Eau



Philippe VANSYNGEL